

PROCES VERBAL
REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 27 janvier 2021, à 19h00

Date de la convocation : 19 janvier 2021

Date d'affichage de la convocation : 19 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-sept janvier à 19 heures,
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie,
sous la présidence de M. Gérard SARRAILH, Maire.

Présents : SARRAILH Gérard, CRASPAY Christophe, LEGLISE Vincent, LASSEBIE Roger, CRASPAIL Maïté, FOURGUET Jean-Lin, MATHIEU Michel, SOULE Michel.

Absents/excusés : GALOUYE Camille, LAZAYRES Chrishélène, OTTEN Martine.

Procurations : LAZAYRES Chrishélène à SARRAILH Gérard, OTTEN Martine à CRASPAY Christophe

Secrétaire de séance : CRAPAIL Maïté.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal

- en exercice : 11
- présents : 8
- ayant participé aux délibérations : 10

La séance est ouverte à : 19h00

1/ Approbation du procès-verbal du 21 décembre 2020 : vote à l'unanimité

2/ Demande de subventions pour travaux station d'épuration :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de réaliser des travaux de réhabilitation de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU). Ce programme de travaux faisant suite à l'étude SETMO.

Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 212 500 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération.

Le Conseil Municipal, après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

DECIDE :

- d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions de l'Etat et du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d'opération.

PRECISE :

- que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt.

3/ Demande de subventions pour schémas directeurs d'assainissement (réseau bourg et station d'épuration) :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de réaliser un schéma directeur d'eaux usées.

Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 79 715€ HT, soit 57 065€ HT pour le réseau de la commune et 22 650€ HT pour la station d'épuration.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département, de l'Agence de l'Eau et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération.

Le Conseil Municipal, après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions de l'Etat, du Département, de l'Agence de l'Eau et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d'opération.

PRECISE

- que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt.

4/ Informations diverses :

- **Travaux Courbès :**

Les travaux de terrassement sur la voirie sont pratiquement achevés, hors revêtement. Sauf imprévu, la voirie sera rendue à la circulation vendredi 29 janvier. Les travaux relatifs à la réserve incendie en fond de Courbès se feront durant la semaine du 1^{er} février. La bascule entre l'ancien et le nouveau réseau d'eau nécessitera une coupure durant une journée ; les riverains en seront informés. Le parking sera encore mobilisé jusqu'à la fin du mois février.

- **Assainissement :**

En dépit de la volonté de la commune de profiter des travaux de réfection du réseau d'eau potable de Courbès pour raccorder la maison Soulé Marcel au réseau d'assainissement, cette opération ne pourra pas se faire. L'entreprise et le maître d'œuvre nous ont expliqué que l'opération est d'une importante lourdeur, puisqu'elle nécessite d'ouvrir la route du Pichet sur quasiment toute sa longueur, dans du rocher d'une part, et que d'autre part il faudrait y ajouter la réfection du réseau d'eau, pluvial, compteurs etc. Cette opération devra faire l'objet d'un programme à part entière qui sera porté par le schéma directeur de l'assainissement lancé cette année.

- **Eschartès / Enfouissement ligne électrique moyenne tension :**

Le projet d'enfouissement de la ligne moyenne tension par ENEDIS qui dessert Arbéost, devrait se faire à partir de juin. Les Eschartès sont concernés pour le tronçon de l'ancienne voie ferrée allant du pied de la maison Nardou, jusqu'au fond des Fargues. Le Conseil municipal avait demandé en contrepartie qu'un linéaire de 350m actuellement boueux et non empierré soit amélioré. Ce point n'a pas été repris dans la convention qu'ils nous demandent de signer (elle précise simplement une remise en l'état initial). Christophe Craspay est chargé de négocier ce point avec l'entreprise en charge des travaux.

- **CCVO GEMAPI :**

Suite à la présentation du prochain règlement d'intervention en mairie par le Vice-Président de la CCVO et le technicien rivières, un courrier a été adressé par le Maire au Président de la CCVO pour dénoncer le nouveau règlement d'intervention en matière de protection contre les inondations. C'est un retour à la situation d'avant 2009 justifié par un train de vie de la CCVO au-dessus de ses moyens. La protection du pôle agroalimentaire d'Isale et les enrochements visant à protéger nos populations aux Eschartès reviendraient à la charge de la commune. Il est inacceptable que la protection des biens et des personnes soit sacrifiée au profit d'opérations fastueuses qui interrogent de plus en plus les contribuables.

- **Eschartès /Réseaux de télécom :**

Suite à l'importante défaillance dans les accès téléphonique fixe, mobile et internet qui a pénalisé le quartier des Eschartès autant que Ferrières et Arbéost, un courrier commun de requête a été adressé au directeur du réseau Orange 65. Le relais de l'Arrancou devrait être réparé la semaine du 8 février. Orange s'est engagé à indemniser ses abonnés pour le préjudice subi. Pour les abonnés à d'autres opérateurs (Free, SFR, Sosh...), nous avons demandé qu'une « attestation d'indisponibilité du réseau » puisse leur être remise dans le même but. A l'exception du Président des maires du 64 qui s'est fait écho de notre article dans la presse, que nos administrés soient privés de tout moyen de communication n'a guère ému nos autres élus supra communaux.

- **Déploiement de la fibre :**

Toujours avec les deux maires voisins, nous allons tenter de provoquer une réunion auprès des deux directions de la Fibre 64 et 65 de manière à en savoir un peu plus sur le déploiement de la fibre dans la haute vallée de l'Ouzom.

- **Pastoralisme :**

Deux panneaux de signalétique pastorale seront mis en place. Au village, sur l'emplacement « Pas d'Eyto », et aux Eschartès à la sortie du pont de Ferrières. Ils visent à sensibiliser les promeneurs et autres utilisateurs au fait qu'ils évoluent dans une zone pastorale (Chiens en laisse, contourner les troupeaux, ne pas nourrir les animaux...). Ils permettent aussi de protéger la commune contre les recours éventuels portés à son encontre.

- **Unité de production d'eau potable Pourrios :**

Une réunion s'est tenue le 21 janvier en présence des Président et directeur SMNEP, du maire et des 3 adjoints dans le bureau de notre avocat commun. La municipalité a reformulé ses objectifs, à savoir, rester maître de ses ressources d'une part et d'autre part de se porter producteur et distributeur d'eau brute au profit du SMNEP ou tout autre demandeur. La commune souhaite donc porter le projet d'investissement. Une autre réunion est prévue par ailleurs avec la communauté de communes de NAY, sur le même sujet. A suivre ...

- **Parc National (ABC) :**

Suite à la réunion qui s'est tenue en leur présence le 15 janvier, il a été décidé d'arrêter deux dates de manifestation autour du rendu de l'ABC (Atlas de la biodiversité des communes). La première pourrait se tenir courant juillet sous la forme d'une balade commentée de Listo à Niourès sur le thème de la lecture des paysages par le CAUE et suivie d'un moment de convivialité au sommet. La seconde pourrait se faire autour de la journée du patrimoine (18 septembre), sur le rendu proprement dit de l'ABC, et une balade guidée sur le chemin des carrières. Le comité des fêtes a déjà été sollicité pour travailler avec la mairie à cette organisation.

- IPHB :

Le Président de l'IPHB, Robert Casadebaig, nous a sollicités à plusieurs reprises pour adhérer à leur structure. Le CM désire prendre le temps d'y réfléchir et de s'exprimer sur cette question. Le Maire suivra la volonté du conseil.

- Vaccinations :

Appel au bénévolat pour encadrer les opérations de vaccination.
Appeler la CCVO ou bien la Mairie pour plus de renseignements.

Fin de séance à : 20h20

Le Maire,
Gérard SARRAILH

